



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## Communiqué du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Palézieux

### **La population de Palézieux accepte le projet de centre de détention pour mineurs**

**Le Conseil d'Etat et les autorités communales de Palézieux saluent le choix de la population de l'acceptation du futur centre de détention pour mineurs. Le projet peut désormais aller de l'avant.**

Le 29 avril dernier, le Conseil communal de Palézieux donnait son accord à la Municipalité de soutenir le projet cantonal de réalisation d'un centre de détention pour mineurs sur le territoire de la commune, par 22 voix contre 7 et une abstention. Un référendum a alors été lancé par un groupe de citoyens, référendum ayant abouti le 20 mai. La votation sur cet objet était fixée aujourd'hui dimanche 13 juillet. Par 307 oui contre 226 non (6 bulletins blancs, taux de participation de 59%), les habitants de Palézieux, en refusant le référendum, ont décidé de suivre leurs autorités et les autorités cantonales dans leur projet de construction de centre de détention pour mineurs. Ce projet peut désormais aller de l'avant. Rappelons que le chef du département de l'intérieur, Philippe Leuba, avait précisé que la réalisation de ce centre ne se ferait pas sans l'aval de la population. C'est désormais chose faite.

Le calendrier prévoit une mise en exploitation pour fin 2012. Il s'agira en premier lieu d'établir un plan d'affectation cantonal, d'organiser un concours d'architecture, puis de développer et mettre en œuvre le projet définitif. Le coût global de l'ouvrage est estimé à 33 millions et il devrait engendrer la création de près de 80 postes de travail.

Le Conseil d'Etat continuera d'associer étroitement la Municipalité de Palézieux à chacune des étapes du projet comme il l'a fait jusqu'ici et à informer régulièrement la population, ce dans un esprit de transparence.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juillet 2008

**Renseignements : DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 079 206 79 69**

**Philippe Tailens, syndic de Palézieux, 079 466 88 33**